

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)

Année 2020

Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Expérimentations.....	4
A.	Pilotage et suivi de la MEEPP	4
1.	Prévention et lutte contre les discriminations envers les jeunes	4
2.	Jeunes ultra-marins : Accessibilité des services pour les jeunes isolés, soutien au développement d'activités, sécurisation des parcours d'apprentissage	5
3.	Ile de la Réunion : Insertion des jeunes et soutien à la vie associative.....	5
4.	Territoires ruraux : Lancement de nouvelles expérimentations pour faciliter l'insertion et accroître l'autonomie des jeunes	6
5.	Jeunes des territoires ultra-marins : Prévention santé et conduites à risque	9
III.	Évaluation des politiques publiques	12
A.	Evaluation de la préfiguration du Service national universel (SNU)	12
1.	Premier volet engagé en 2019	12
2.	Deuxième volet réalisé en 2020	13
B.	L'évaluation des cités éducatives	14
IV.	Publications	16
V.	Perspectives.....	18
A.	Le Service national universel (SNU).....	18
B.	Les cités éducatives	18
C.	Les expérimentations	18
D.	Les publications	19
E.	La démarche: « Vers une action publique éclairée par la preuve »	19
F.	Les demandes d'expertise	19

I. Introduction

L'année 2020 a été marquée par trois types d'évènements :

- *Le rattachement de l'INJEP Service à compétence nationale au Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le renouvellement de son Conseil scientifique et d'orientation (CSO), l'actualisation de son projet de service et de son programme de travail.*

Les démarches d'expérimentation sociale et d'évaluation des politiques publiques sont désormais inscrites dans le champ d'intervention de l'INJEP, elles y sont complémentaires des autres productions statistiques et de recherche de l'Institut.

La Mission Expérimentation et Evaluation des Politiques Publiques (MEEPP) développe ces démarches qui apportent des connaissances sur les projets qu'elle pilote et qui contribuent à enrichir les problématiques transversales existantes ou émergentes développées par l'INJEP avec l'appui du Conseil scientifique et d'orientation (CSO)¹.

- *L'arrivée en juin 2020 d'Anne-Sophie Cousteaux, nouvelle responsable de la MEEPP, la rénovation de l'organisation, des démarches et des outils de la mission.*

La mise en œuvre d'une nouvelle programmation a été l'occasion de réfléchir sur l'évolution des modes de pilotage, de suivi et de capitalisation des expérimentations. Cette réflexion a abouti à la mise en place en 2020 de nouvelles procédures au niveau de chaque projet, ainsi qu'au niveau de l'ensemble des projets unis par un appel à projets.

- *La crise sanitaire et ses effets sur le déroulement des actions sur le terrain.*

La situation sanitaire a pu ralentir sur le terrain le déroulement des expérimentations et des dispositifs publics évalués. Ce fut le cas pour les expérimentations relatives à la prévention des discriminations, pour l'accueil d'une deuxième cohorte de jeunes en séjour de cohésion dans le cadre du Service national universel (SNU), ou encore pour certaines actions organisées par les cités éducatives.

Dans ce contexte délicat, la MEEPP a poursuivi ses travaux, elle a sélectionné vingt nouvelles expérimentations, sur l'insertion et l'autonomie des jeunes en milieu rural et sur la prévention et l'accès à la santé des jeunes ultramarins. Elle a publié des données et des analyses sur le Service national universel (SNU), proposé son expertise et défini sa participation à l'évaluation des cités éducatives menée en lien avec le Conseil national d'orientation et d'évaluation (CNOE) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) *via* la Coordination nationale des cités éducatives (CNCE).

Ce rapport d'activité revient sur les réalisations de 2020 et dresse les perspectives pour les prochaines années.

¹ - Ce dernier devrait être renouvelé en 2021.

II. Expérimentations

A. Pilotage et suivi de la MEEPP

Six programmes expérimentaux étaient en cours en 2020 dans un contexte difficile du fait de la crise sanitaire.

S'agissant des expérimentations relatives à la prévention des discriminations lancées en 2018, il semble que les expérimentateurs aient veillé à développer au mieux leurs actions dans le respect des enjeux initiaux. Cependant, des retards sont à prévoir. A ce stade, les résultats sont attendus en 2022-2023.

Les nouvelles expérimentations sélectionnées en 2019 et 2020 ont pu démarrer, mais rencontrent des difficultés pour les mêmes raisons. Prévu pour une durée de deux à trois ans, elles devraient produire des enseignements à l'horizon 2022-2023.

Mode opératoire	Années de lancement de l'appel à projets et des expérimentations sélectionnées	Six programmes thématiques	Nombre de projets en binôme porteur/évaluateur	Présentation Rapport d'activité FEJ
Appel à projets	2018/2019	1-Prévention des discriminations APDISCRI 2	9	2019
Hors appel à projets	2019/2019	2-Insertion des jeunes et accessibilité aux biens et services en outre-mer HAPDOM	4	2019
Appel à projets	2019/2019	3-Insertion des jeunes et soutien à la vie associative Réunionnaise APDOM6 RÉUNION	7	2019
Appel à projets	2019/2020	4-Jeunes ruraux : Insertion, mobilité, et accès au développement d'activités et aux services AP RURAL	10	2020
Appel à projets	2019/2020	5-Prévention santé pour les jeunes ultra-marins APDOM 6 SANTÉ	10	2020

1. Prévention et lutte contre les discriminations envers les jeunes

La MEEPP a lancé en février 2014 un programme d'observation scientifique sur les discriminations (APDISCRI 1). Les quatre équipes de recherche sélectionnées ont identifié et mesuré par voie d'enquêtes ou de testings les conditions d'accès des jeunes dans différents domaines : accès aux stages et à l'apprentissage, accès au logement et à la mobilité lors de l'achat d'une voiture d'occasion ou bien lors de la souscription à une assurance automobile, accès à l'emploi à travers la reprise de fonds de commerce, accès aux services de mutuelle et de santé, sollicitation de prêts bancaires, accès aux hébergements de loisirs (2).

2 Argant S., Cédiey E., Testing dans le parc locatif privé français sur l'existence de discriminations envers les jeunes et selon diverses combinaisons de critères, Rapport ISM CORUM, FEJ-INJEP, 2017 ;
Bunel M., L'Horty Y., Mbaye S., du Parquet L., Petit P., Discrimination Inter Age et selon d'autres Motifs : Analyse à partir d'une Noria de Testings , Rapport GAINS et TEPP, FEJ-INJEP, 2017 ;
Charbonnier C., Kerivel A., (LERFAS), Etiemble A., Zanna O., (VIPS), Mise en évidence de discriminations envers les jeunes, Le stage en classe de troisième au collège : Premières expériences des discriminations liées à l'âge, Rapport FEJ, 2017 ;
Kergoat P., Sulzer E. (sous la direction de) Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage, rapport CEREQ-CERTOP-CLERSE-LPS-DT, FEJ/INJEP, 2017.

Ces études ont montré que l'âge n'était pas en soi un critère discriminant, mais qu'il le devenait combiné aux critères de l'origine supposée ou de lieu de résidence.

Le 15 mai 2018, la MEEPP a lancé un second appel à projets à destination des acteurs de terrain (APDISCRI2). Ce nouveau programme permet de tester des dispositifs de prévention et de correction dans l'accès aux stages et à l'emploi, d'expérimenter des approches globales pensées à l'échelle d'une ville, des outils pédagogiques et enfin d'observer des questions peu documentées comme celle du genre et des sexualités en milieu rural.

La MEEPP a organisé le 7 juillet 2020 par visio-conférence des échanges avec les porteurs de projets et les évaluateurs pour faire le point sur l'avancement de chacun des neuf projets sélectionnés dans le contexte de la crise sanitaire. La plupart des structures, tant du côté des porteurs que des évaluateurs, ont été contraintes de réduire ou stopper leurs activités le 16 mars 2020, avec le confinement, et de les reprendre progressivement à partir du 11 mai 2020 avec un retard accumulé pour beaucoup d'entre elles. Compte tenu de ces difficultés, ravivées lors du deuxième confinement, certains binômes envisageaient de demander à la MEEPP un délai supplémentaire par avenant à la convention.

2. Jeunes ultra-marins : Accessibilité des services pour les jeunes isolés, soutien au développement d'activités, sécurisation des parcours d'apprentissage

Les Assises des Outre-mer lancées au second semestre 2017 et clôturées le 28 juin 2018 par la publication du « Livre bleu Outre-mer » ont mis en lumière les difficultés rencontrées par l'ensemble de la population et notamment les jeunes.

L'analyse des indicateurs mobilisés ainsi que les échanges noués sur terrain entre les experts, les institutionnels, les acteurs économiques et sociaux et les citoyens ont abouti à la définition d'actions et de projets prioritaires à mettre en place dans les différents territoires ultramarins.

La MEEPP a proposé à un panel d'acteurs locaux ayant proposé des dispositifs novateurs pour les jeunes lors des Assises territoriales d'inscrire leurs initiatives dans une démarche d'expérimentation sociale évaluée. Quatre structures ont accepté.

Les dispositifs en question portent sur la réduction de l'isolement des jeunes dans l'accès au service public de l'emploi et dans l'accès aux projets d'émancipation en Guyane, sur le soutien à la création d'activité en Guadeloupe, et enfin sur la sécurisation des parcours et la mobilité internationale des apprentis en Martinique.

Ces expérimentations sont mises en œuvre depuis 2019 avec le soutien du FEJ (HAPDOM). N'étant pas rattachées à un appel à projets, elles font l'objet d'un suivi individualisé par la MEEPP et le pôle administratif et financier de l'INJEP. Les résultats sont attendus à partir de fin 2022.

3. Ile de la Réunion : Insertion des jeunes et soutien à la vie associative

Les jeunes Réunionnais et Réunionnaises sont confrontés à des transitions difficiles entre l'école et l'emploi, et plus globalement à des aléas dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

En parallèle, la vie associative réunionnaise est dense et diversifiée, elle constitue un levier pour offrir des réponses de proximité aux attentes exprimées par les habitants sur des enjeux liés au « vivre-ensemble », à la cohésion sociale, à la participation citoyenne, au développement d'une économie sociale et circulaire, à l'accompagnement des trajectoires d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Ces éléments ont conduit la MEEPP à lancer en 2019 un appel à projets pour expérimenter des dispositifs sur ces questions (APDOM6 Réunion). Les six expérimentations retenues portent sur la levée des freins à l'emploi et sur les opportunités que le monde associatif peut fournir aux jeunes.

Le 10 décembre 2020, la MEEPP a organisé un premier séminaire avec les porteurs de projet, les structures évaluatrices et les services ministériels associés dans l'observation de ces expérimentations (DRJSCS, DGOM). Cette rencontre en visio-conférence a permis à une trentaine de participants d'échanger sur les objectifs et les enjeux de l'appel à projets et du format expérimental, de présenter les projets et leur évaluation et de discuter des étapes à venir en 2021, après une année 2020 particulièrement difficile.

4. Territoires ruraux : Lancement de nouvelles expérimentations pour faciliter l'insertion et accroître l'autonomie des jeunes

Les études et diagnostics disponibles mettent en lumière certaines difficultés récurrentes rencontrées par les jeunes sur les territoires ruraux et insistent sur la nécessité de renforcer le potentiel de ces bassins de vie à la fois en termes de gouvernance afin de rattraper les inégalités, mais également en matière de vitalité et de développement de projets.

Sur 11,7 millions de jeunes de 17 à 29 ans vivant en France, 3,2 millions (soit 27 %) résident en zone rurale.³

Parmi les problématiques qu'ils rencontrent, on constate le manque de fluidité au sein de leurs parcours professionnels et de formation, leur difficile accès aux équipements de santé et aux services liés à l'éducation, l'absence ou l'insuffisance de transports publics accessibles, mais aussi à l'inverse des opportunités qui leur sont offertes par des territoires fertiles en projets et initiatives.

Les expérimentations retenues et conventionnées par le FEJ s'inscrivent dans ces enjeux. Elles portent sur la revitalisation des territoires et la création d'activités sociales et économiques, sur l'accès aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque ou encore sur la levée des freins à la mobilité (APRURAL).

La MEEPP a opéré la première pré-sélection des candidatures communes porteurs / évaluateurs, puis elle a mis en place, pour la sélection finale, un jury national composé de quinze experts qui s'est tenu le 11 juin 2020.

Le Conseil de gestion du FEJ a approuvé le 29 juin 2020 le choix des dix expérimentations sélectionnées par le jury.

1- « Vivre et travailler au pays : de l'idée au projet de vie en milieu rural » (APRURAL_420).

Projet porté par l'Association AZIA et évalué par le laboratoire TREE.

Thème : Soutien aux initiatives des jeunes.

Dispositif : Accompagnement des jeunes porteurs de projet.

Public : Jeunes scolaires et non scolaires de 12 à 35 ans.

Lieu : Vallée de la Soule - Tardets-Sorholus, dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

³ Brutel C., 2019, « Indicateurs socio-démographiques des jeunes ruraux et urbains de 15 à 29-ans, » INJEP/ Fiche Repères, juin 2019 recensement population 2015.

2- « L'Ariège : une pépinière d'initiatives pour les jeunes citoyens » (APRURAL_424)

Projet porté par la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques d'Ariège et évalué par l'Agence PHARE.

Thème : Soutien aux initiatives des jeunes.

Dispositif : Création de pépinières de projets.

Public : Jeunes de 16 à 25 ans.

Lieu : Communauté de communes d'Arize-Lèze et Communauté d'agglomération de Foix-Varilhes dans le département de l'Ariège.

3- « Rêves d'installation » (APRURAL_452)

Projet porté par le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) et évalué par SAULEA Conseil.

Thème : Soutien aux initiatives des jeunes et « Parlements de jeunes ».

Dispositif : Accompagnement à l'orientation, appui au développement de projets et à l'installation d'activités en milieu rural.

Public : Jeunes de 15 à 30 ans.

Lieu : Ain, Ille-et-Vilaine, Loire, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Hautes-Pyrénées, Rhône, Haute-Saône.

4- « Un réseau régional de campus ruraux de projets, en Grand Est » (APRURAL_470)

Projet porté par l'Union Régionale des Foyers Ruraux du Grand-Est et évalué par l'Agence PHARE.

Thème : Campus ruraux.

Dispositif : Accompagnement de la participation des jeunes dans la construction de projets de territoire notamment autour de tiers-lieux.

Public : Jeunes de 16 à 29 ans.

Lieu : Cinq territoires du Grand-Est au sein des départements du Haut-Rhin, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et des Vosges.

5- « Laboratoire jeunesse » (APRURAL_440)

Projet porté par la Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine et évalué par COOP ESKEMM.

Thème : Campus ruraux.

Dispositif : Accompagnement à l'autonomie, proposition d'un lieu et d'ateliers.

Public : Jeunes de 18 à 30 ans.

Lieu : Agglomération de Redon dans le département d'Ille et Vilaine.

6- « Le lieu mobile » (APRURAL_428)

Projet porté par la Maison de Jeunes et de la Culture (MJC) de Morlaix et évalué par le cabinet GESTE.

Thème : Soutien aux initiatives des jeunes.

Dispositif : Les professionnels, au travers d'une démarche « d'aller-vers » matérialisée par la proposition d'un bus itinérant avec services embarqués, se déplacent pour aller à la rencontre des jeunes et animer les espaces où ils se trouvent.

Public : Jeunes de 13 à 30 ans.

Lieu : Communauté de 26 communes rurales dans le département du Finistère.

7- « Uchronia » (APRURAL_466)

Projet d'encouragement à la participation porté par l'Association des Petits Débrouillards du Grand-Ouest et évalué par JEUDEVI.

Thème : Mobilisation et créativité des jeunes.

Dispositif : Utilisation d'un FabLab (laboratoire de fabrication) et création d'un *escape game* sur l'écologie, sensibilisation par l'animation scientifique aux énergies renouvelables et aux déchets.

Public : Enfants, adolescents et grand public.

Lieu : Rostrenen, commune située sur les territoires de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh et du pays du Centre-Ouest-Bretagne sur l'axe Rennes-Chateaulin dans le département des Côtes-d'Armor.

8- « En route vers la santé » (APRURAL_426)

Projet porté par la structure intercommunale « Saint-Marcellin, Vercors et Isère Communauté » et évalué par le LERIS.

Thème : Accès aux services, à la santé.

Dispositif : Démarche « d'aller vers » par la mise à disposition d'un « bus santé » pour accueillir, informer, sensibiliser et accompagner les jeunes vers les structures de soins.

Public : Jeunes de 11 à 30 ans avec une attention particulière pour les jeunes femmes.

Lieu : 47 communes dans le département de l'Isère.

9- « Je chemine, tu chemines, nous cheminons en Gâtine » (APRURAL_448)

Projet porté par le Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet et évalué par la SCOP COPAS.

Thème : Accès aux services, aux structures de santé.

Dispositif : Démarche « d'aller vers » les jeunes, intervention intégrée de repérage/accrochage, valorisation et développement des compétences des jeunes.

Public : Jeunes de 16 à 30 ans avec une attention particulière pour les jeunes isolé(e)s.

Lieu : Territoire de Gâtine dans le département des Deux Sèvres.

10- « Mobi'coloc : bouger, se loger, s'installer avec la sous-colocation en milieu rural » (APRURAL_462)

Projet porté par l'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ) et évalué par PENNEC Études Conseils.

Thème : Levée des freins à la mobilité.

Dispositif : Proposition des logements en sous-location abordables et clé en main.

Public : Jeunes de 16 à 30 ans en apprentissage, en premier contrat et/ou en décohabitation.

Lieu : Approche nationale développée sur 6 territoires ruraux.

Mont-Saint-Michel et les communes de Mortain et Isigny dans le département de la Manche, le territoire de la Déodatie près de Saint Dié-des-Vosges dans le département des Vosges, les communes de Cluny et Tournus près de Mâcon et du Sud Bourgogne dans le département de Saône-et-Loire, les alentours du Chablais dans le département de Savoie, les Communautés de communes proches de Clermont dans le département de l'Hérault, les zones rurales du département du Gers.

Au premier trimestre 2021, la MEEPP organisera une première rencontre de l'ensemble des expérimentateurs.

5. Jeunes des territoires ultra-marins : Prévention santé et conduites à risque

Sur la base des expérimentations antérieures et de leurs enseignements, des travaux de recherche disponibles, mais également des diagnostics établis par les Agences régionales de santé dans le cadre de la stratégie nationale de santé 2018-2022, la MEEPP a lancé un nouvel appel à projets pour les territoires ultra-marins en 2019. Cet appel à projets vise à expérimenter des dispositifs qui facilitent les démarches de prévention sur les conduites à risque, qui proposent des modes d'information adaptés correspondants aux besoins réels des jeunes, susceptibles d'être compris, partagés, appropriés et enfin qui facilitent leur accès aux soins (APDOM 6 –Santé).

En septembre 2019, les équipes territoriales (DRJSCS) sous l'égide des préfets ont présélectionné treize projets sur les vingt projets candidats. Dans le même temps, la MEEPP a présélectionné dix équipes d'évaluation parmi les douze ayant manifesté leur intérêt. La MEEPP et la Direction générale des outre-mer ont retenu dix expérimentations en sélection finale. Le Conseil de gestion du FEJ a approuvé ce choix le 29 juin 2020.

1- « Programme Bien-être des populations de l'intérieur de Guyane (BEPI) – Réseau enfance (Camopi et Maripasoula) » (APDOM6 Santé_398)

Projet porté par ITEP Félix EBOUE - Groupe SOS JEUNESSE et évalué par la CRITIC.

Thème : Prévention en matière de santé, notamment des risques psychiques.

Dispositif : Actions de prévention et animations auprès des enfants, des familles et des communautés, création de réseaux de personnes accompagnantes auprès des enfants, des familles et des communautés, renforcement du réseau de suivi des enfants.

Public : Jeunes des villages éloignés de Camopi et Maripasoula de 0 à 29 ans, ainsi que leur famille et les Communautés de Wayana, Teko et Wayampi.

Lieu : Guyane

2- « Prévention et accompagnement des grossesses chez les adolescents en Guyane » (APDOM6 Santé_402)

Projet porté par le Réseau Périnatal Guyane et évalué par l'Agence PHARE.

Thème : Prévention des grossesses à risque et accès aux soins.

Dispositif : Accompagnement des grossesses complexes et prévention des grossesses non désirées, accompagnement spécifique vers l'accès aux soins.

Public : Jeunes de 12 à 21 ans.

Lieu : Guyane

3- « Des images et des mots pour prévenir » (APDOM6 Santé_404)

Projet porté par l'Association Madin' Jeunes Ambition et évalué par TJB ECOCONSEIL.

Thème : Prévention en matière de santé et proposition d'une information adaptée.

Dispositif : Sensibilisation des jeunes et conception d'outils pour les professionnels, méthodes de pair à pair.

Public : Jeunes issus des « quartiers politique de la ville », jeunes scolarisés.

Lieu : Martinique

4- « EPROM ADDICT - Un village santé addiction itinérant adapté aux besoins locaux » (APDOM6 Santé_406)

Projet porté par la structure Education Prévention Réinsertion Outre-Mer et évalué par ETUDES ETHNO-SOCIOLOGIQUES DE L'OCEAN INDIEN.

Thème : Prévention des addictions.

Dispositif : Information et sensibilisation des jeunes, coordination des acteurs.

Public : Jeunes de 15 à 18 ans.

Lieu : Mayotte

5- « Expérimentation d'espace santé jeunes itinérant » (APDOM6 Santé_408)

Projet porté par la Maison des adolescents- association MLEZI MAORE et évalué par ETUDES ETHNO-SOCIOLOGIQUES DE L'OCEAN INDIEN.

Thème : Prévention en matière de santé et accès aux soins.

Dispositif : Actions de repérage et d'information des jeunes, proposition d'un « Espace santé » itinérant.

Public : Jeunes 15-18 ans.

Lieu : Mayotte

6-« Prévention des conduites à risques et lutte contre les addictions et les substances psychoactives par la pratique des activités physiques et sportives » (APDOM6 Santé_383)

Projet porté par la Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud et évalué par le Cabinet JEUEVI.

Thème : Prévention en matière de santé notamment des addictions.

Dispositif : Offre d'activités physiques et sportives pour répondre à la sédentarité, la prise de poids, les effets négatifs des addictions.

Public : Jeunes de 6 à 12 ans sur les facteurs de risques de santé, jeunes de 12 à 18 ans sur les addictions et la consommation des substances psychoactives.

Lieu : Nouvelle Calédonie

7- « Prévention des conduites addictives en Nouvelle-Calédonie » (APDOM6 Santé_410)

Projet porté par la Croix-Rouge Française et évalué par le laboratoire TREE.

Thème : Prévention des addictions, proposition d'une information adaptée et accès aux soins.

Dispositif : Orientation des jeunes par les personnels de proximité pour améliorer le repérage des conduites addictives, outils de prévention co-construits avec les jeunes.

Public : Adolescents et jeunes adultes en décrochage scolaire ou scolarisés.

Lieu : Nouvelle Calédonie

8- « Réseau santé prévention » (APDOM6 Santé_412)

Projet porté par la Mairie de Dumbéa et évalué par le laboratoire TREE.

Thème : Prévention en matière de santé et d'addictions, accès aux soins.

Dispositif : Prévention santé et orientation des jeunes, réseau de repérage des conduites addictives mobilisant les acteurs de proximité, constitution d'une équipe de prévention spécialisée.

Public : Jeunes de 11 à 25 ans.

Lieu : Nouvelle Calédonie

9- « Application numérique « Espace Santé jeunes » : Prévenir et réduire les comportements à risques chez les jeunes des îles du Nord » (APDOM6 Santé_416)

Projet porté par la Croix-Rouge Française et évalué par TJB ECOCONSEIL.

Thème : Prévention en matière de santé, proposition d'une information adaptée et accès aux soins.

Dispositif : Information des jeunes et construction d'un dialogue avec les professionnels de santé, application numérique : « Espace Santé jeunes », conception de l'espace avec les jeunes, information et orientation.

Public : Jeunes de 13 à 25 ans sur l'ensemble des îles du Nord.

Lieu : Saint Martin, Saint Barthélemy

10- « L'utilisation des outils numériques en milieu scolaire peut-il permettre de prévenir l'obésité infantile à Wallis-et-Futuna ? » (APDOM6 Santé_385)

Projet porté par la Direction de l'enseignement catholique de Wallis et Futuna et évalué par JET CONSEIL.

Thème : Prévention en matière de santé et d'addictions, proposition d'une information adaptée.

Dispositif : Information des parents, des enfants et des enseignants sur l'équilibre alimentaire et les pratiques physiques pour lutter contre la sédentarité et la prise de poids, outils numériques testés de dans les écoles.

Public : Enfants scolarisés de 7 à 11 ans.

Lieu : Wallis et Futuna

La MEEPP assure le suivi des expérimentations à travers des échanges réguliers avec les porteurs et les évaluateurs et l'analyse de rapports semestriels. Cette proximité permet à la mission d'anticiper sur le choix des thématiques de capitalisation transversale qu'elle assure en fin de programme.

III. Évaluation des politiques publiques

Depuis 2019, la MEEPP contribue à l'évaluation de la préfiguration du Service national universel (SNU) et depuis 2020 à celle du programme des cités éducatives. Sur ce nouveau champ d'intervention pour l'INJEP, la MEEPP est régulièrement sollicitée pour apporter un appui méthodologique et son expertise en matière d'évaluation.

Cette nouvelle approche la conduit à investir des champs différents sur lesquels elle est appelée à définir, puis développer sa contribution scientifique externe en lien avec les institutions publiques pilotes des programmes à évaluer ; la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) sur le pilotage du Service national universel par exemple, ou encore le Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) sur le programme des cités éducatives.

A. Evaluation de la préfiguration du Service national universel (SNU)

1. Premier volet engagé en 2019

L'INJEP mandaté par Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat près le Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, a piloté en 2019 l'évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel (SNU).

Il s'agissait d'étudier les conditions de mise en œuvre du séjour de cohésion effectué par les jeunes en juin 2019 sur les treize territoires pilotes, de recueillir leur ressenti, ainsi que celui des professionnels intervenant afin d'en tirer des enseignements permettant de faciliter le pilotage du dispositif et sa généralisation.

La première cohorte de jeunes présentait des particularités dans la mesure où le dispositif faisait appel à des volontaires. Les résultats de l'évaluation ont fait apparaître sur le plan quantitatif une très forte adhésion de ces jeunes au séjour de cohésion, bien qu'ils aient été nombreux à avoir indiqué des marges de progression sur certains aspects comme l'emploi du temps et l'organisation des journées (4).

L'analyse a porté également sur les conditions de mise en œuvre du séjour, sur les contenus et les pédagogies utilisées, ainsi que sur les modalités d'encadrement. Le regard des jeunes et celui des professionnels ont permis de questionner les objectifs plus généraux assignés au SNU.

Les enseignements et points d'attention dégagés pourront être mobilisés pour faciliter la montée en charge du Service national universel (5).

En février 2020 (6), l'INJEP a publié un rapport complet. Il présente les résultats de cette évaluation, reposant sur des recueils de données qualitatifs alliant de nombreuses observations à près de 400

⁴ - Francou Q., James S., 2019, « Évaluation de la préfiguration du Service national universel. Premiers résultats issus de l'enquête quantitative réalisée auprès des volontaires », *INJEP Analyses & Synthèses*, n°27

⁵ Kéritel A., James S., 2019, « Évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel. Premiers enseignements des séjours de cohésion de juin 2019 », *INJEP Notes & rapports*, n°2019/11

⁶ Francou Q., James S., Kerivel A. (INJEP), Defasy A., Grousseau P., Desjonquères T. (Pluricité et Itinere Conseil), 2020, « Évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel. Enseignements de l'étude des séjours de cohésion de juin 2019 », *INJEP Notes & rapports*, n° 2020/02

entretiens réalisés pendant la phase de cohésion, en amont et en aval de celle-ci, et sur une enquête quantitative auprès de la totalité des jeunes volontaires participant aux séjours de cohésion.

L'évaluation rend compte des différentes modalités de mise en œuvre du cahier des charges, tant sur l'aspect de la gouvernance au niveau territorial, que des ressources humaines et du management des équipes encadrantes. Elle aborde l'organisation et la gestion opérationnelle ainsi que le coût des séjours. Les données recueillies permettent également de connaître le profil et les caractéristiques des premiers jeunes volontaires de cette phase de préfiguration.

Enfin, ces premiers résultats permettent d'analyser à court terme les objectifs de mixité sociale, de cohésion et d'engagement des jeunes.

2. Deuxième volet réalisé en 2020

Faisant suite au séjour de cohésion, la deuxième étape obligatoire du Service national universel (SNU) se matérialise par la réalisation d'une mission d'intérêt général (MIG) effectuée par les jeunes auprès d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un « corps en uniforme », de manière continue ou non, dans les douze mois suivant la première phase collective. Conçue comme un service rendu à la nation, la mission d'intérêt général (MIG) vise à développer une « culture de l'engagement », ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes.

L'évaluation conduite en 2020 portait sur les missions réalisées par les jeunes avant le confinement ⁽⁷⁾.

Les jeunes ont été interrogés entre le 24 août et le 14 septembre 2020, par questionnaire Internet en collaboration avec Ipsos-Observer. Sur les 1 982 volontaires ayant participé au séjour de cohésion en 2019, 1 930 ont pu être contactés et 1 453 personnes ont répondu (73 %).

Le questionnaire abordait les motivations ayant présidé au choix de la mission d'intérêt général (MIG), le déroulement de cette mission, les effets constatés sur le parcours scolaire, sur les autres formes d'engagement, le retour d'expérience sur le séjour de cohésion.

Les résultats de l'enquête montrent que la majorité des jeunes volontaires ont obtenu les missions qu'ils souhaitent réaliser, malgré un manque de place dans certains secteurs. Les jeunes se disent satisfaits de leur expérience, ils considèrent y avoir tenu un rôle actif, même si les missions proposées par les « corps en uniforme » (police, armée, sapeurs-pompiers) offraient davantage aux jeunes un rôle d'observation et d'apprentissage.

Au-delà de l'expérience des missions d'intérêt général (MIG), ce questionnaire a été l'occasion d'interroger les volontaires sur leur parcours, permettant de dresser un bilan des deux phases du SNU. Si beaucoup de jeunes volontaires ne constatent pas réellement d'effets du SNU sur leur scolarité, qu'il s'agisse des notes ou du comportement en classe, ils sont plus nombreux à déclarer sur d'autres aspects que le SNU leur a permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur les problèmes sociaux et environnementaux par exemple, sur les droits sociaux et les dispositifs destinés aux jeunes. Ils disent ressentir à l'issue de ce parcours une plus grande « confiance en soi ». Dans la majorité des cas, ils ont apprécié la rencontre avec d'autres jeunes issus de régions différentes et présentant des centres

⁷ Francou Q., James S., 2019, « Sous l'uniforme ou en association : deux manières de s'engager dans les missions d'intérêt général », *INJEP Analyses & Synthèses*, n°41

d'intérêt diversifiés ; ils ont gardé des contacts avec d'anciens volontaires après les séjours de cohésion.

B. L'évaluation des cités éducatives

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), *via* notamment le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), contribue également à l'évaluation nationale externe des cités éducatives.

Ce programme vient en appui aux dynamiques locales de coopération éducative dans les quartiers à faible mixité sociale, il a été lancé par le gouvernement en juillet 2018. Il vise à intensifier sur le terrain les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après l'école par une meilleure coordination des dispositifs et des acteurs concernés ; services de l'État, collectivités, associations, familles, habitants. Quarante-cinq cités éducatives ont été sélectionnées et labellisées par les ministres chargés de la ville, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports en 2019.

En fonction des résultats, ce programme pourrait être généralisé.

L'INJEP siège au sein du Comité national d'orientation et d'évaluation des cités éducatives (CNOE) et propose deux types de contributions à l'évaluation du programme : une contribution méthodologique *via* l'analyse des protocoles de suivi et d'évaluation des cités éducatives, une contribution thématique *via* l'évaluation d'actions développées par des cités éducatives.

Cette participation a fait l'objet d'une convention entre l'INJEP et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Direction générale des collectivités locales (DGCL) approuvée par le Conseil de gestion du FEJ lors de sa séance du 29 juin 2020.

Sur la contribution méthodologique

La MEEPP a travaillé sur les protocoles de suivi et d'évaluation réalisés et mis en place par les cités éducatives afin de pouvoir dresser un panorama des différentes conceptions et démarches d'évaluation mises en œuvre sur le terrain. Pour cela, elle a étudié 51 protocoles et plans d'actions.

Cette analyse des protocoles a été menée au regard des étapes constitutives d'une démarche d'évaluation afin d'identifier sur chacune d'entre elles les difficultés et les facteurs facilitants. Les cinq étapes retenues étaient : la définition des objectifs et des attentes en matière d'évaluation, la stratégie d'évaluation au regard des ambitions, des moyens et des niveaux d'avancement de la cité, la composition des instances de l'évaluation, les axes d'évaluation et la formulation des questions évaluatives et enfin la constitution des indicateurs et des outils d'évaluation.

Au regard de cette « référence », l'analyse a permis de situer les différentes démarches des cités éducatives et d'émettre des recommandations. Les évaluations envisagées par les cités éducatives portent essentiellement sur les questions relatives à l'école, comme l'orientation, la réussite scolaire, le climat scolaire. A l'inverse, d'autres sujets sont peu observés alors que présents dans les plans d'action des cités éducatives, c'est le cas par exemple des questions sur l'égalité entre les filles et les garçons, les pratiques sportives et culturelles, la santé ou encore la mobilité. Ces constats ont permis également de formuler des préconisations.

L'INJEP a remis ce rapport à la Présidente du Comité national d'orientation et d'évaluation des cités éducatives (CNOE), Sylvie Charrière, le 5 janvier 2021.

Sur la contribution thématique.

L'INJEP a proposé d'observer, sur ses domaines d'expertise, des actions menées par des cités éducatives, d'analyser leurs conditions de mise en œuvre et leurs effets sur les différents bénéficiaires et d'en capitaliser les principaux enseignements.

La MEEPP a participé le 23 septembre 2020 au lancement par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), de « groupes pilotes thématiques ».

Ces groupes de travail invitent les acteurs des cités éducatives, les experts, et les associations et têtes de réseaux associatives à réfléchir ensemble sur un domaine donné : Citoyenneté, égalité entre les filles et les garçons, numérique, petite enfance, relations avec les familles, sport, dynamique de coopération des acteurs de la protection de l'enfance, renouvellement urbain, mixité sociale et attractivité, santé, sécurisation des parcours, sécurité et climat scolaire

Dans chacun des groupes de travail, la MEEPP a présenté l'expertise de l'INJEP et sa contribution externe au programme national d'évaluation.

En prenant en compte les intérêts du CNOE et l'étude de l'Université de Bordeaux sur la gouvernance des cités éducatives, l'INJEP s'intéressera à la plus-value des cités éducatives dans les parcours éducatifs et aux démarches participatives. En accord avec l'ANCT, il étudiera donc trois dimensions centrales du programme des cités éducatives, auprès de 15 Cités entre 2021 et 2023 :

1. l'évaluation de la mise en œuvre et des effets de la continuité éducative sur le parcours des enfants et des jeunes ;
2. l'évaluation des parcours d'orientation, de formation et d'insertion au-delà et en parallèle du champ scolaire pour les 11-25 ans ;
3. l'évaluation des effets de la cité sur la place des familles dans les coopérations éducatives et plus largement sur la place des familles au sein du territoire.

Pour chacune des trois dimensions évaluées, il s'agit d'étudier l'approche et les actions de 5 cités éducatives sélectionnées par la coordination nationale des Cités éducatives. L'objectif est de rendre compte des différentes approches de la thématique que proposent les Cités, des actions qu'elles développent à ce sujet, des conditions de leur déploiement, ainsi que des dynamiques à l'œuvre et effets potentiels sur les parcours des bénéficiaires.

Cette évaluation vise à enrichir l'évaluation globale du programme et à nourrir la réflexion sur le déploiement des cités éducatives. Elle a aussi un objectif plus opérationnel qui est de mettre à disposition de toutes les cités, y compris les cités nouvellement labellisées, des informations sur les actions qui ont le plus d'effets, sur leurs modalités de mise en œuvre, sur les facteurs facilitant leur essaimage ou encore sur les innovations prometteuses.

IV. Publications

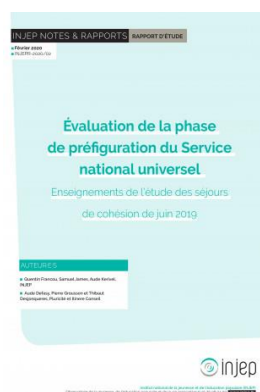
En 2020, la MEEPP a publié deux contributions sur le SNU, une sur la réussite éducative des élèves dans les Collections de l'INJEP, ainsi qu'un article dans la revue *Vie Sociale* sur la pertinence des dispositifs proposés aux jeunes en situation de vulnérabilité.

Franco Q., James S., Kéritel A., Defasy A., Grousseau P., Desjonquères T., 2020, Évaluation de la phase de préfiguration du SNU, Collection INJEP Notes & Rapports, n°2020/02

Dans le cadre de la préfiguration du SNU sur treize territoires, l'INJEP a réalisé l'évaluation des premiers séjours de cohésion. Celle-ci visait à analyser la réception par les différents acteurs de ce dispositif ; rendre compte des différentes modalités de mise en œuvre de ce dispositif national sur les territoires ; connaître le profil et les caractéristiques des premiers volontaires et interroger les objectifs du dispositif, à savoir la mixité sociale, la cohésion et l'engagement.

Ce rapport présente les résultats de cette évaluation, reposant sur des recueils de données qualitatifs alliant de nombreuses observations à près de 400 entretiens réalisés

pendant la phase de cohésion, en amont et en aval de celle-ci, et sur une enquête quantitative auprès de la totalité des jeunes volontaires participant aux séjours de cohésion.



Franco Q., et James S., 2020, Sous l'uniforme ou en association deux manières de s'engager dans les missions d'intérêt général, Collection INJEP Analyses & Synthèses, n°41

Les résultats de l'enquête sur les missions d'intérêt général (MIG) du SNU réalisée par l'INJEP montrent que la majorité des jeunes volontaires ont obtenu les missions qu'ils souhaitent réaliser, malgré un manque de place dans certains domaines. Ils sont très satisfaits de leur expérience et y ont eu majoritairement un rôle actif, même si les MIG proposées par les « corps en uniforme » (police, armée, sapeurs-pompiers) offrent plutôt un rôle d'observation et d'apprentissage. Dans la majorité des cas, les jeunes ont gardé des contacts avec d'anciens volontaires après les séjours de cohésion. La

mixité parfois rencontrée au cours des séjours ou des missions est moins entendue par les jeunes en termes de brassage social que de mixité territoriale ou de différences de centres d'intérêt.



Bricet R., 2020, *La place des familles dans les dispositifs de réussite éducative*, Collection INJEP Analyses & Synthèses, n°42

Depuis une vingtaine d'années, les résultats de l'enquête du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) témoignent de la persistance d'un déterminisme social particulièrement marqué au sein de l'école française. Dès sa création, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) s'est saisi de la question et a soutenu de nombreux dispositifs de lutte contre les inégalités scolaires. L'analyse de quatre d'entre eux permet d'interroger la pertinence de différentes modalités d'implication des familles pour promouvoir la réussite éducative ainsi que leur efficacité au regard des enseignements qui peuvent être tirés des évaluations des dispositifs expérimentés. Si

l'impact de ces dispositifs sur la motivation et le comportement des élèves est probant, les dispositifs ont des effets différenciés sur les performances scolaires et sur les trajectoires d'orientation.



James S., Kéritel A., avec le concours de La Broûe de Vareilles C, Gautrais H., 2020, , « *Donner aux jeunes vulnérables du temps au présent pour miser sur l'avenir* », Revue Vie sociale, n° 29

L'enjeu est de déterminer et d'analyser les facteurs de réussite de dispositifs spécifiquement dédiés à des catégories de populations que les politiques publiques peinent à atteindre : jeunes détenus, neet (Not in Education, Employment or Training, ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance, jeunes sans domicile fixe. Un travail inductif de construction des politiques publiques à partir des connaissances de terrain et des besoins des jeunes, des dispositifs centrés sur l'emploi ou l'allocation financière et qui ne négligent pas la nécessité de lever les potentiels freins administratifs, de santé et d'isolement. L'entrée dans un dispositif qui s'adapte à leurs

besoins, et qui leur permet surtout de prendre le temps nécessaire, à un moment propice de leur trajectoire, semble être un levier permettant à ces jeunes regroupés sous le vocable « vulnérables » de « s'en sortir ».



V. Perspectives

A. Le Service national universel (SNU)

En 2021, le dispositif devait accueillir 25 000 jeunes sur l'ensemble du territoire national. Les prochains stages de cohésion seront programmés du 21 juin au 2 juillet 2021.

L'INJEP souhaite poursuivre l'évaluation en 2021 sur trois champs:

- Comparer les séjours 2019 et les séjours 2021 afin d'approfondir l'analyse sur certains aspects en recueillant des données descriptives sur une dizaine de séjours de cohésion en juin 2021 ;
- Mesurer les effets du SNU sur le parcours des jeunes en réalisant des entretiens sur 4 années auprès de 100 jeunes volontaires de la cohorte 2021 aux profils différents afin de regarder les effets du SNU sur les parcours d'engagement, d'orientation et d'insertion des jeunes, leur expérience de la mixité sociale et de la citoyenneté ;
- Réaliser une enquête par questionnaire auprès des jeunes ayant été accueillis lors des séjours de cohésion en 2021.

L'INJEP pilotera ces enquêtes et confiera à des prestataires externes le recueil et le traitement des données brutes.

B. Les cités éducatives

Sur l'axe méthodologique, l'analyse des protocoles de suivi et d'évaluation fera l'objet d'une publication en février 2021 et sera présentée aux cités éducatives au cours du premier trimestre 2021.

En 2021, l'INJEP ouvrira une deuxième phase d'étude thématique sur trois dimensions centrales du programme telles que les effets de la continuité éducative, les parcours d'orientation-formation-insertion et la place des familles dans les coopérations éducatives. Pour ce faire, l'INJEP va publier, au premier semestre 2021, un marché visant à mener l'évaluation nationale des cités éducatives. Les trois évaluations commenceront en juillet 2021 pour une durée de deux ans.

C. Les expérimentations

En 2021, les expérimentations des différents appels à projets se poursuivront et donneront lieu à un certain nombre d'avenants de prolongation pour tenir compte des conséquences de la crise sanitaire sur la mise en œuvre des projets et de leur évaluation.

La MEEPP organisera une première rencontre des expérimentateurs travaillant sur les jeunes en milieu rural, elle engagera une réflexion sur la possibilité de nouvelles expérimentations en outre-mer sont à l'étude.

En 2021, la Mission poursuivra en interne la révision des procédures et des outils de suivi des expérimentations afin de faciliter et enrichir la capitalisation des enseignements, leur valorisation et leur diffusion.

D. Les publications

Comme évoqué précédemment, l'analyse des protocoles de suivi et d'évaluation mis en place par les cités éducatives sera publiée au début de l'année 2021.

La MEEPP a mené une enquête sur le devenir des porteurs de projets soutenus par le FEJ. Sur les 857 structures interrogées par questionnaire, 174 ont répondu. Cette enquête a été prolongée par une série d'entretiens semi-directifs. Les résultats obtenus feront l'objet de publications en 2021.

La mission prévoit également la publication d'un rapport sur les démarches d'évaluation qualitatives de dispositifs jeunesse, ainsi que deux publications sur l'évaluation des séjours de cohésion SNU 2021.

E. La démarche: « Vers une action publique éclairée par la preuve »

L'Agence nouvelle de solidarités actives (ANSA) a mené une étude sur les actions développées par les « What Works Centres » et sur la façon dont les données probantes sont produites, synthétisées, diffusées et utilisées en France.

La MEEPP participe à cette réflexion collective avec Santé Publique France, la Caisse nationale de solidarité autonomie, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, France Stratégie, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), le Centre pour la recherche économique et ses applications, et l'École d'économie de Paris.

Ce travail a permis l'analyse des démarches d'évaluation qui permettent d'établir un lien de causalité direct entre l'action menée et les effets constatés.

L'objectif est d'aider les acteurs publics à mieux identifier et mettre en œuvre ce qui fonctionne, à pouvoir déployer une action publique en s'appuyant sur la preuve de son efficacité. La rédaction d'un guide pour les décideurs et les agents d'organismes publics et l'organisation d'un événement sur les pratiques des « What Works Centres » sont prévues.

F. Les demandes d'expertise

La DJEPVA a sollicité l'expertise de l'INJEP sur l'évaluation de plusieurs programmes parmi lesquels l'accompagnement à la vie associative, les colos apprenantes ou encore les actions du Fonds citoyen franco-allemand.

Le Défenseur des droits a pris l'attache de l'INJEP pour évoquer l'observation scientifique du dispositif « Educadroit » qu'il met en place, projet d'éducation des enfants et des jeunes au(x) droit(s) qui vise à favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques.